



COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN DU CONGO-OUBANGUI-SANGHA (CICOS)

**« Amélioration des capacités de la CICOS
pour la gestion de l'information et des
connaissances sur les ressources en eau
du bassin du Congo »**

Rapport d'évaluation

Le présent rapport ne peut être communiqué qu'aux membres du personnel dont les activités concernent le sujet traité dans ce rapport. Toute autre distribution doit être autorisée par le Directeur de la FAE

TABLE DES MATIERES

Liste des acronymes et abréviations	iii
i : Résumé exécutif	iv
ii : Cadre logique axé sur les résultats du projet	vii
1 : CONTEXTE	1
1.1 : Origine du projet	1
1.2 : Priorités sectorielles	2
1.3 : Definition du problem	2
1.4 : Beneficiaries et acteurs	3
2 : DESCRIPTION DU PROJET	4
2.1 : Objectifs du projet	4
2.2 : Description des composantes et des réalisations du projet	4
2.3 : Description des résultats et de l'impact du projet	5
2.4 : Risques du projet	6
2.5 : Cout estimatif et plan de financement	7
3 : MISE EN ŒUVRE	8
3.1 : Récipiendaire et modalités de mise en œuvre	8
3.2 : Planification de la performance et calendrier d'exécution du projet	9
3.5 : Acquisition des biens, travaux et services	11
3.6 : Dispositions relatives aux décaissements	13
3.7 : Rapport financier et audit	14
3.8 : Suivi et évaluation du projet	14
4 : BENEFICES DU PROJET	14
4.1 : Efficacité et Efficience	15
4.2 : Durabilité	15
5 : CONCLUSIONS AND RECOMMANDATIONS	16
5.1 : Conclusions	16
5.2 : Recommandations	16
Annexe 1 : Carte du bassin	17

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

BAD	: Banque Africaine de Développement
CEEAC	: Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CICOS	: Commission Internationale du bassin Congo Oubangui Sangha
FAE	: Facilité Africaine de l'Eau
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ	: Agence Allemande de Coopération Technique
HYCOS	: Système d'observation du Cycle Hydrologique
METTELSAT	: Agence nationale de Météorologie et de Télédétection par Satellite
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMM	: Organisation Mondiale de la Météorologie
RVF	: Régie des Voies Fluviales
SADC	: Southern Africa Development Community
SCEVN	: Services Communs d'entretien des Voies Navigables
SHN	: Services Hydrologiques Nationaux
USD	: United States Dollars

RESUME EXECUTIF

1. Contexte

Le bassin hydrographique du fleuve Congo, le plus grand en Afrique en termes de superficie (3.8 millions de km²) et de module (40.000 m³/s) renferme d'immense richesse biologique. Il est partagé par 11 pays. Quatre d'entre eux disposant de 85,3% de la superficie totale du bassin sont membres de la CICOS. Il s'agit de la République du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo. La population du bassin est estimée à 77 millions d'habitants en 2005.

Son réseau hydrographique est utilisé essentiellement pour la navigation, l'approvisionnement en eau, la pêche, l'agriculture et la production de l'énergie hydroélectrique. Malheureusement, les états des lieux du cadre environnemental de ce bassin produits par le Secrétariat Général de la CICOS ont révélé entre autres problèmes : i) l'insuffisance de connaissance de la ressource ; ii) la pollution ; iii) l'envahissement des plantes aquatiques nuisibles, etc.

Pour accomplir ses missions fondées sur la promotion de la navigation intérieure et la Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE), la CICOS a fortement besoin du soutien des partenaires au développement. A cet effet, elle sollicite le soutien de la FAE pour l'exécution du présent projet. Bien qu'elle bénéficie déjà de l'appui de la FAE pour la préparation du Plan d'Action Stratégique (PAS) de gestion durable du bassin du Congo, la nécessité de développer ce projet sans attendre la mise en œuvre du PAS se justifie entre autres par les raisons suivantes :

- Absence de données et informations pertinentes sur le bassin centralisées au niveau de la CICOS ;
- Besoin pressant d'établir avec les pays riverains du bassin et des organisations internationales des protocoles d'accord en vue de collecter les études et documents techniques disponibles et de les centraliser à la CICOS ;
- Besoin pressant d'amorcer le processus d'atténuation des lacunes observées dans les pays riverains du bassin en matière de gestion de l'information technique ;
- Besoin pressant de combler le vide actuel en matière de données hydrologiques en installant une des premières stations HYCOS dans le bassin du Congo ;
- Besoin pressant de disposer des informations fiables sur les activités socio-économiques et les questions de genre compte tenu de leur importance pour la réduction de la pauvreté.

Le projet d'amélioration des capacités de la CICOS pour la gestion de l'information et des connaissances sur le ressources en eau du bassin du Congo est étroitement lié avec le processus d'élaboration du PAS. Il en constitue une étape préliminaire nécessaire pour l'élaboration du PAS. De plus, il est complémentaire à la composante « Système d'Information du Bassin du Congo » du programme GTZ-CICOS qui vise à mettre en place un système d'information fiable sur les ressources en eau du Bassin du Congo.

2. But de la subvention sollicitée

La subvention de la FAE d'un montant total de 455 000 Euros est sollicitée pour la réalisation du projet d'amélioration des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo.

3. Objectifs du projet

L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du bassin du Congo notamment par le renforcement des capacités de la CICOS pour la collecte et la gestion des données et de l'information hydrologique et l'amélioration des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo. Les objectifs spécifiques visés sont les suivants :

- i) Amorcer la mise en place d'un système d'observation hydrologique du bassin du Congo à travers la réhabilitation de stations pilotes équipées d'instruments de mesure automatiques.
- ii) Acquerir les données sur la situation socio-économiques et sur les questions de genre des populations riveraines du bassin du Congo .
- iii) Mettre en place les bases pour l'évaluation, le recensement et la valorisation des données et informations hydrologiques sur le bassin du Congo.

3. Description des réalisations du projet

Au terme du projet, toutes les réalisations suivantes seront assurées auront été exécutées :

Réalisations se rapportant à l'objectif spécifique 1 :

- i) Les sites pour l'implantation de stations hydrologiques automatiques sont reconnus et leur état évalué
- ii) Les stations hydrologiques automatiques HYCOS complètes et autres équipements sont acquis
- iii) Les sites sélectionnés sont réhabilités et les stations HYCOS sont installées
- iv) Le centre régional pilote HYCOS est établi au Secrétariat de la CICOS
- v) Deux ateliers de formation du personnel du Service hydrologique retenu et du centre régional de la CICOS sont organisés sur les thèmes de la gestion des bases de données hydrologiques et la maintenance du réseau hydrologique

Réalisations se rapportant à l'objectif spécifique 2 :

- i) Un consultant chargé de la réalisation de l'étude est sélectionné
- ii) Une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée par le Consultant
- iii) Un atelier de validation de l'étude est organisé
- iv) Les résultats de l'étude sont disséminés auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs

Réalisations se rapportant à l'objectif spécifique 3 :

- i) Des protocoles d'accord sont établis avec les structures nationales et régionales
- ii) Les données et informations hydrologiques disponibles dans les pays riverains sont répertoriées et collectées par les Experts nationaux
- iii) Les données et informations collectées sont centralisées à la CICOS ou un SHN dans le bassin
- iv) Une analyse préliminaire des données et informations collectées est effectuées.
- v) Une base de données et un centre de documentation pilote à la CICOS sont installés et sont opérationnels, un portail Internet d'accès est développé. Cette activité est en cours de réalisation par la composante SIBCO du programme de coopération GTZ-CICOS.

4. Modalités de mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet sera assurée par le Secrétariat Général de la CICOS qui en est l'Agence d'exécution. Pour certaines tâches, il sera fait recours aux services des Consultants. L'OMM assurera la supervision technique de la mise en œuvre de la Composante 1 : Système Congo HYCOS et de la Composante 3 : base de données hydrologiques. Il faudra harmoniser la composante 3 avec les activités menées dans le cadre du SIBCO.

5. Coût du projet

Le coût total du projet est estimé à 505,000 Euros. Le Projet sera financé par la FAE pour un montant 455,000 Euros (90%) et par l'CICOS pour un montant de 50,000 Euros (10%). Pour la CICOS, cela consiste à mettre disposition des locaux. Le coût total du projet sera de 505 000 Euros réparti comme suit :

Composantes	Coût estimatif, Euros		
	FAE	CICOS	Total
Composante 1 : Système CONGO HYCOS	155 000	15 000	170 000
Composante 2 : Etude socio-économique et genre	200 000	20 000	220 000
Composante 3 : Evaluation des données et informations sur le bassin	100 000	15 000	115 000
Total	455 000	50 000	505 000

6. Conclusions et recommandations

Conclusions

Le projet proposé par la CICOS est à la fois conforme aux objectifs visés par la FAE dans le cadre de son appui pour la gestion des eaux transfrontalières et au programme de travail de la CICOS.

Recommandations

Compte tenu de la pertinence du projet et du caractère pressant de la demande de la CICOS, il est recommandé que la FAE appuie la CICOS pour la mise en place et le suivi du fonctionnement d'une station hydrologique pilote pour un coût global de 125 000 Euros, pour la réalisation de l'étude socioéconomique et sur les questions de genre pour un coût global de 200 000 Euros et pour l'évaluation des données et informations hydrologiques sur du bassin, le du pour un coût global s'élève à 125 000 Euros soit 455 000 Euros pour tout le projet.

Par ailleurs, la CICOS se devra de développer des synergies entre les projets ci-après :

- i) La composante CONGO HYCOS et le Projet SADC HYCOS qui prévoit l'installation de stations hydrologiques sur le bassin du Fleuve Congo et précisément dans le territoire de la RDC ;
- ii) La composante Gestion de l'information hydrologique du Programme d'appui de la GTZ qui prévoit entre autre la création d'un Système d'Information de l'Eau du bassin du Fleuve Congo.

ii. CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS DU PROJET

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE (bénéficiaires)	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS OBJECTIFS ET ECHEANCIER	HYPOTHESES/ RISQUES
<p>BUT DU SECTEUR</p> <p>Contribuer à la gestion durable du bassin du Congo notamment par l'amélioration des capacités de la CICOS pour la gestion de l'information et des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo</p>	<p>RESULTATS A PLUS LONG TERME</p> <p>Amélioration des conditions de vie des populations et réduction de la pauvreté à travers l'amélioration de l'information et des connaissances sur l'eau du bassin</p>	<p>Populations riveraines du bassin du Congo estimées à 77 millions de personnes bénéficient du projet (tous le pays du bassin)</p>	<p>La réduction du taux de pauvreté de moitié à l'horizon 2015 (base 2005)</p> <p><i>Sources</i> : Enquêtes nationales sur la pauvreté. Rapports des ministères des pays riverains sur la pauvreté Rapport de synthèse sur la situation de la pauvreté au niveau du bassin du Congo</p> <p><i>Méthodes</i> : Enquêtes et études.</p>	<p>La proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour, qui est estimée à près de 50% en 2005 sera ramenée à 25% en 2015.</p>	<p>Investissements soutenus dans tous les secteurs participant au développement durable et à la réduction de la pauvreté</p>
<p>OBJECTIF DU PROJET</p> <p>1) Réhabiliter un minimum de stations d'observation pour créer un pilote du système d'observation hydrologique du bassin du Congo (Congo-HYCOS) ;</p> <p>2) Acquérir les données sur la situation socio-économiques et sur les questions de genre des populations riveraines du bassin du Congo ;</p> <p>3) Evaluer et répertorier les données et informations hydrologiques sur le bassin du Congo.</p>	<p>RESULTATS A MOYEN TERME</p> <p>1) Les stations pilotes du système HYCOS Congo sont installées et opérationnelles ;</p> <p>2) Le rapport de l'étude socio-économique des populations riveraines du bassin et sur les questions de genre produit</p> <p>3) Les données et informations hydrologiques sur le bassin du Congo sont recensées, collectées et centralisées à la CICOS</p>	<p>Près de 65 millions de personnes vivant dans le bassin au Angola, Cameroun, Congo, RCA et RDC bénéficient directement du projet</p>	<p>1) Nombre de stations réhabilités et équipées d'instruments automatiques</p> <p>2) Nombre d'études socio-économique et sur les questions de genre réalisées dont les rapports sont disponibles</p> <p>3) Pourcentage de données et informations collectées par rapport aux estimations initiales</p>	<p>1) Au moins une station par pays est réhabilitée et équipée avec des instruments de mesure automatiques.</p> <p>2) Au moins une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée et les rapports disponibles avant fin 2008.</p> <p>3) Au moins 90 % de données et informations recensées sont collectées</p>	<p><u>Hypothèses</u></p> <p>La contribution financière de la CICOS est assurée</p> <p>Absence de crises sociopolitiques dans les pays riverains du bassin</p> <p><u>L'équipement choisi est compatible avec les conditions environnementales du bassin</u></p>
<p>ACTIVITES / INTRANTS</p> <p>1.1. Reconnaissance des sites des stations hydrologiques de référence en collaboration avec les services nationaux compétents</p> <p>1.2. Acquisition des stations HYCOS</p> <p>1.3. Réhabilitation et installation des stations HYCOS sur les sites sélectionnés</p> <p>1.4. Installation du centre régional pilote Congo-HYCOS au Secrétariat Général de la CICOS</p>	<p>REALISATIONS A COURT TERME</p> <p>1.1. Les sites pour l'implantation des stations hydrologiques sont reconnus et leur état évalués</p> <p>1.2. Les stations HYCOS complètes sont acquise</p> <p>1.3. Les sites sélectionnés sont réhabilités et les stations HYCOS sont installées</p> <p>1.4. Le centre régional HYCOS est installé au secrétariat de la CICOS</p> <p>1.5. Deux ateliers de formation du personnel des Services hydrologiques et du centre</p>	<p>Près de 65 millions de personnes bénéficient directement du projet</p> <p>Les administrations et acteurs de développement concernés par la</p>	<p>1.1. Nombre de sites d'implantation de la station hydrologique reconnus et évalué</p> <p>1.2. Nombre de stations HYCOS complètes acquises</p> <p>1.3. Nombre de stations HYCOS installées sur le site sélectionné</p> <p>1.4. Nombre de centres régionaux HYCOS installé au Secrétariat général de la CICOS</p> <p>1.5. Nombre d'ateliers de formation du personnel des services hydrologiques retenu et du centre régional de la CICOS réalisés</p> <p>2.1. Nombre de Consultants chargés de la réalisation de l'étude</p>	<p>1.1. A la fin de 2007, les sites d'implantation des stations hydrologiques ont été reconnus et son état évalués</p> <p>1.2. A la fin de 2007, deux stations HYCOS complètes sont acquises</p> <p>1.3. Neuf mois après le lancement du projet, deux stations HYCOS CONGO sont installées sur les sites sélectionnés</p> <p>1.4. 12 mois après le lancement du projet, un centre régional pilote HYCOS est installé et opérationnel au Secrétariat général de la CICOS</p> <p>1.5.1. Trois mois après le lancement du projet, un atelier de formation est organisé pour les agents du centre régional des service hydrologiques .</p>	<p><u>Risques</u></p> <p>Situation politique des pays du bassin caractérisée entre autre par des conflits militaires récurrents</p> <p>Faible implication des Etats membres dans la mise en œuvre du projet et</p> <p>Instabilité des cadres chargés du</p>

<p>1.5. 1.6. Formation du personnel technique de maintenance au niveau régional et des l'Etats membres</p> <p>2.1. Sélection d'un consultant devant réaliser l'étude</p> <p>2.2. Réalisation de l'étude par le consultant</p> <p>2.3. Atelier de validation de l'étude réalisée</p> <p>2.4. Dissémination des résultats auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs</p> <p>3.1. Etablissement des protocoles d'accord avec les structures nationales et régionales détentrices de données et informations sur le bassin</p> <p>3.2. Recensement et collecte des données et informations dans les pays, auprès des organisations régionales et internationales</p> <p>3.3. Centralisation des données collectées à la CICOS</p> <p>3.4. Analyse critique préliminaire des données et informations collectées</p> <p>3.5. Création d'une base de données et d'un centre de documentation pilotes auprès de la CICOS</p> <p>RESSOURCES FINANCIERES :</p> <table border="0"> <tr> <td>FAE</td> <td>455 000 Euros</td> </tr> <tr> <td>CICOS</td> <td>50 000 Euros</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>505 000 Euros</td> </tr> </table>	FAE	455 000 Euros	CICOS	50 000 Euros	TOTAL	505 000 Euros	<p>régional de la CICOS sont organisés</p> <p>2.1. Un consultant chargé de la réalisation de l'étude est sélectionné</p> <p>2.2. Une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée par le Consultant</p> <p>2.3. Un atelier de validation de l'étude est organisé</p> <p>2.4. Les résultats de l'étude sont disséminés auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs</p> <p>3.1. Des protocoles d'accord sont établis avec les structures nationales et régionales</p> <p>3.2. Les données et informations disponibles dans les pays riverains sont répertoriées et collectées par les Experts nationaux</p> <p>3.3. Les données et informations collectées sont centralisées à la CICOS</p> <p>3.4. Les données et informations collectées sont soumises à une analyse préliminaire à la CICOS</p> <p>3.5. Une base de données et un centre de documentation pilote et leur portail Internet sont installés et sont opérationnels auprès de la CICOS</p>	<p>gestion durable du bassin du Congo soit plus de 100 structures par pays concernés</p>	<p>sélectionnés</p> <p>2.2. Nombre d'études socio-économiques et sur les questions de genre réalisées par le Consultant</p> <p>2.3. Nombre d'ateliers de validation de l'étude réalisés</p> <p>2.4. Nombres de rapports d'études disséminés</p> <p>3.1. Nombre de protocoles d'accord établis avec les structures nationales et régionales</p> <p>3.2. Nombre de rapports nationaux de recensement et collecte des données et informations par les Experts nationaux</p> <p>3.3. Nombre de métadonnées centralisées par la CICOS</p> <p>3.4. Nombre de rapports sur les besoins d'analyse et de validation de données produits par la CICOS</p> <p>3.5. Nombre de propositions pour l'établissement d'une base de données et d'un centre de documentation auprès de la CICOS</p> <p><u>Sources</u> : Rapports d'activités de la CICOS et des Ministères concernés, rapports de mission de terrain, rapports des sessions de formation, rapports de réception de matériel et équipement, rapports de supervision du projet par la FAE, rapports d'étapes du Consultant.</p> <p><u>Méthodes</u> : Etudes, mission et rapports</p>	<p>1.5.2. Trois mois avant la fin du projet, un atelier de formation est organisé pour les agents du centre régional et des services hydrologiques.</p> <p>2.1. Au plus tard trois mois après le lancement du projet, un consultant chargé de la réalisation de l'étude est sélectionné</p> <p>2.2. Au plus tard 12 mois après le lancement du projet, une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée par le Consultant</p> <p>2.3. Au plus tard quinze mois après le lancement du projet, un atelier de validation du rapport d'étude est réalisé</p> <p>2.4. A la fin du projet, au moins 200 rapports d'étude sont disséminés auprès de 100% des partenaires identifiés</p> <p>3.1. Au plus tard trois mois après le lancement du projet, 100% de protocoles d'accords sont établis avec les partenaires identifiés</p> <p>3.2. Au plus tard trois mois avant la fin du projet, 100% des rapports nationaux de recensement et collecte de données et informations sont disponibles à la CICOS</p> <p>3.3. Au plus tard trois mois avant la fin du projet, 100% des données sont disponibles à la CICOS</p> <p>3.4. Au plus tard trois mois avant la fin du projet, cinq rapports préliminaires d'analyse des données sont produits par la CICOS à raison d'un rapport par pays membre (Cameroun, Congo, RCA, RDC et Angola – pays observateur).</p> <p>3.5. Au plus tard dix mois après le lancement du projet, une base de données et un centre de documentation pilotes sont établis sont créés auprès de la CICOS, y compris le portail pour l'accès via internet</p>	<p>suivi du projet consécutive à des changements et mutations incessants à de nouvelles fonctions.</p>
FAE	455 000 Euros										
CICOS	50 000 Euros										
TOTAL	505 000 Euros										

1. CONTEXTE

1.1. Origine du projet

1.1.1. Situé au cœur de l'Afrique Centrale, le bassin du Congo est l'un des écosystèmes les plus riches au monde en terme des ressources en eau et de biodiversité. De par la superficie de son bassin versant (3.800.000 km²), il est le premier bassin en Afrique et le second dans le monde, après celui de l'Amazone. Le fleuve Congo est le second en Afrique, après le Nil, de par sa longueur (4700 km), et le 5^{ème} dans le monde. C'est enfin le premier en Afrique de par son débit moyen qui est de 40,000 m³/s (voir carte en annexe 1).

1.1.2. La Commission Internationale du Bassin du Congo Oubangui Sangha (CICOS) a été créée le 6 novembre 1999 par l'Accord instituant un régime fluvial uniforme. Sa mission initiale limitée essentiellement à la navigation a été étendue à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) par l'Additif à l'Accord signé le 22 février 2007. Cet additif confère ainsi à la CICOS le statut d'organisme de bassin avec pour mission principale la gestion, l'aménagement du bassin et la mise en valeur de ses ressources.

1.1.3. Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, le Secrétariat Général de la CICOS a réalisé courant 2005-2006 un état des lieux du cadre environnemental des ressources en eau du bassin et s'est proposé d'élaborer un plan d'action à court, moyen et long termes afin de mettre en oeuvre les recommandations dudit état des lieux. Aussi, a-t-il sollicité l'appui des bailleurs de fonds, notamment la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) pour l'accompagner dans ce processus.

1.1.4. La mission d'identification de la FAE organisée auprès de la CICOS en mai 2006 a permis d'identifier entre autres projets, celui relatif à l'amélioration des connaissances des ressources en eau. Bien que la CICOS bénéficie déjà de l'appui de la FAE pour la préparation du Plan d'Action Stratégique (PAS) de gestion durable du bassin du Congo, la nécessité de développer ce projet sans attendre la mise en oeuvre du PAS se justifie entre autres par les raisons suivantes :

- i) absence de données et informations pertinentes sur le bassin centralisées au niveau de la CICOS ;
- ii) besoin pressant d'établir avec les pays riverains du bassin et des organisations internationales des protocoles d'accord en vue de collecter les études et documents techniques disponibles et de les centraliser à la CICOS ;
- iii) besoin pressant d'amorcer le processus d'atténuation des lacunes observées dans les pays riverains du bassin en matière de gestion de l'information technique ;
- iv) besoin pressant de combler le vide actuel en matière de données hydrologiques en installant une première station HYCOS dans le bassin du Congo ;
- v) besoin pressant de disposer des informations fiables sur les activités socio-économiques et les questions de genre compte tenu de leur importance pour la réduction de la pauvreté.

1.1.5. Le projet comprend trois composantes :

- i) réhabilitation d'un minimum de stations hydrologiques et mise en place d'un pilote du projet Congo-HYCOS, à travers l'acquisition, installation et opérationnalisation de stations automatiques sur des sites hydrologiques de référence ;
- ii) étude socio-économique sur les populations riveraines et les femmes (en particulier) vivantes le long des cours d'eau du bassin Congo Oubangui Sangha ;
- iii) évaluation de la disponibilité des données et informations hydrologiques sur le bassin du Congo leur valorisation et analyse préliminaire et mise en place d'une base de données et d'un centre de documentation pilote accessible aussi par Internet.

1.1.6 Il s'intègre dans un vaste programme cohérent de gestion de l'information sur le bassin du Congo en cours développement et qui comprend le projet d'appui de la GTZ, le projet SADC HYCOS et Congo HYCOS. La mise en œuvre du présent projet devra permettre à la CICOS de combler les lacunes observées en matière de connaissances sur le bassin et de faciliter ainsi la préparation du PAS. Ce projet est donc étroitement lié avec le processus d'élaboration du PAS et il en constitue une étape préliminaire nécessaire.

1.2. Priorités sectorielles

1.2.1. L'évaluation du processus pour atteindre les OMD dans les pays membres de la CICOS¹ montre que la situation globale n'est guère satisfaisante. Elle se caractérise entre autres par un taux de pauvreté élevé et les écarts avec les OMD sont tels qu'il est probable qu'ils ne soient atteints. Cette situation semble cependant paradoxale car le bassin du Congo offre d'énormes potentialités en ressources en eau dont la valorisation peut contribuer efficacement au développement socio-économique. La situation actuelle se caractérise également par l'absence d'une politique, d'un programme de gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières et de stratégies d'aménagement et de gestion durable du bassin dont la mise en œuvre aurait pu contribuer à la réduction de la pauvreté.

1.2.2 L'état des réseaux d'observation hydrologique dans le bassin est très faible, nombreuses stations n'ont plus été plus suivies depuis de nombreuses années et la présence d'équipements modernes automatiques de collecte et transmission est anecdotique. Les données historiques sur l'état des ressources en eau ne sont pas répertoriées ni au niveau régional ni au niveau régional et ne sont pas aisément disponibles pour études et le développement de projets. Cette situation ne permet pas le développement de politiques et stratégies à l'échelle nationale ou régionale pour atteindre les objectifs de développement durable de la région.

1.2.3. Aussi, l'obligation de contribuer à l'atteinte des OMD constitue pour la CICOS une des priorités de son action et ceci ne peut être envisagé sans une base solide de connaissances sur le bassin.

1.2.4 Le présent projet constitue une action prioritaire pour la CICOS car il permet à la fois d'anticiper sur la collecte des données et informations de base sur le bassin, de les centraliser à la CICOS et surtout de combler les lacunes observées en matière de gestion de l'information. La réalisation de ce projet devra permettre de réduire de manière significative les délais requis pour la documentation pendant l'élaboration du PAS.

1.3. Définition du problème

1.3.1. Les différentes concertations menées avec toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources en eau du bassin du Congo ont révélé l'insuffisance des connaissances de la ressource et son impact sur les activités socioéconomiques des populations riveraines du bassin. Ce même constat a été également fait au terme de l'étude portant sur les états des lieux du cadre environnemental du bassin Congo, réalisée par le Secrétariat Général de la CICOS. Il est donc nécessaire et urgent pour la CICOS de combler cette lacune en engageant des actions dans ce domaine.

1.3.2. Les raisons du choix des trois composantes du projet à savoir : i) le système HYCOS Congo, ii) l'étude socioéconomique et sur le genre et iii) l'évaluation des données et informations sont les suivantes :

¹ Les pays membres de la CICOS sont : le Cameroun, le Congo, la RCA et la RDC. Le processus d'adhésion de l'Angola est en cours.

- i) Etat très précaire des réseaux de collecte et transmission de données hydrologiques à l'échelle du bassin du Congo, tel qu'il a été mis en évidence par la SSAHA et par les travaux préliminaire et l'étude de faisabilité du projet Congo-HYCOS ainsi que des systèmes de concentration et gestion des données.
- ii) difficultés d'apprécier l'importance socioéconomique du bassin du Congo pour les populations riveraines ainsi que les questions de genre du fait de l'inexistence d'études sérieuses sur ce sujet ;
- iii) difficultés de disposer des informations et données fiables sur l'état des ressources en eau dans le bassin du Congo du fait de l'inexistence d'une évaluation exhaustive de celles-ci et de la non centralisation des études et documents techniques existants dans les pays et au niveau de la CICOS.

1.3.3. Bien que les connaissances actuelles sur la biodiversité du bassin soient parcellaires et insuffisantes, cette problématique ne sera pas prise en compte par le projet du fait de sa complexité et de son coût très élevé. Elle pourra par contre faire l'objet d'une action plus ambitieuse dans le cadre de la mise en œuvre du PAS dont l'élaboration est prévue pour 2007 – 2008.

1.4. Bénéficiaires et acteurs

1.4.1. La problématique du projet couvrant de manière transversale les préoccupations de toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources en eau du bassin du Congo, les bénéficiaires directs du projet sont les populations riveraines du bassin des pays membres de la CICOS (Angola, Cameroun, Congo, RCA et RDC) ainsi que toutes les structures intervenant dans les pays membres de la CICOS et concernées par la gestion durable du bassin et la protection de son environnement. Elles sont estimées près de 65 millions de personnes.

1.4.2. Les acteurs clés se confondent aux bénéficiaires directs du projet. Ce sont :

- i) les administrations nationales des Etats membres de la CICOS concernées par la gestion des ressources en eau et la protection de l'environnement.
- ii) les services hydrologiques nationaux.
- iii) les institutions nationales publiques et privées impliquées dans la gestion des écosystèmes naturels.
- iv) les institutions sous régionales de gestion des ressources en eau
- v) les instituts de recherche universitaires
- vi) tous autres organismes et structures intervenant dans les pays membres de la CICOS et concernés par ces questions. Ils sont estimés à plus de 100 structures par pays membre.

1.4.3. L'implication de la FAE dans le financement de ce projet se justifie entre autre par le fait que de par ses objectifs, le présent projet rentre dans le cadre des actions que la FAE engage en faveur des bassins hydrographiques africains en réponse au mandat à lui confié par le Conseil des ministres Africains de l'Eau (AMCOW). Elle apporte une valeur ajoutée appréciable du fait de la capitalisation par la FAE des expériences d'autres bassins hydrographiques tels les bassins du Niger, du lac Tchad et du Nil.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Objectifs du projet

2.1.1. L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du bassin du Congo notamment par l'amélioration des capacités de la CICOS pour la gestion de l'information et des connaissances sur les ressources en eau du bassin du Congo.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- i) Réhabilitation d'un minimum de stations hydrologiques et mettre en route une phase pilote du projet Congo-HYCOS à travers la mise en place de stations d'observation hydrologiques dans le bassin du Congo ;
- ii) Acquérir les données sur la situation socio-économiques et sur les questions de genre des populations riveraines du bassin du Congo ;
- iii) Evaluer la disponibilité des données et informations hydrologiques sur le bassin du Congo et effectuer leur valorisation et analyse préliminaire et mettre en place d'une base de données et d'un centre régional de documentation pilote accessible aussi par Internet.

2.2. Description des composantes et des réalisations du projet

2.2.1. **Composantes du projet** : Les composantes du projet sont :

- i) Phase pilote du projet Congo HYCOS
- ii) Etude socio-économique et genre
- iii) Evaluation des disponibilités et des besoins d'analyse et validation des données et informations sur le bassin du Congo.

2.2.2. Le but de la Composante 1 - Système Congo HYCOS est d'aider la CICOS à amorcer le processus de mise en place du système d'observation hydrologique dans le bassin du Congo, notamment par la réhabilitation de la principale station hydrologique installée sur le fleuve Congo. Les activités prévues dans le cadre de cette composante sont les suivantes :

- i) Reconnaissance des sites des stations hydrologiques de référence en collaboration avec les services nationaux compétents ;
- ii) Acquisition des stations automatiques HYCOS et autres équipements hydrologiques;
- iii) Réhabilitation des sites sélectionnés et installation des stations HYCOS ;
- iv) Mise en opération du centre régional pilote Congo HYCOS au Secrétariat Général de la CICOS ;
- v) Formation du personnel technique de maintenance au niveau régional et des Etats membres.

2.2.3. Le but de la composante 2 - Etude socio-économique et questions de genre est de réaliser une étude socio-économique des activités des populations riveraines du bassin en mettant un accent particulier sur les questions de genre. Les résultats de cette étude seront utilisés dans le cadre de la préparation du PAS. Les activités prévues sont les suivantes :

- i) Sélection d'un consultant devant réaliser l'étude ;
- ii) Réalisation de l'étude par le consultant ;
- iii) Atelier de validation de l'étude réalisée ;
- iv) Dissémination des résultats auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs.

2.2.4. Le but de la composante 3 - Evaluation des données et informations sur le bassin du

Congo est de collecter les données et informations hydrologiques sur le bassin du Congo afin de les centraliser au niveau de la CICOS. Elle permettra ensuite de faciliter la documentation dans le cadre de la préparation du PAS notamment en mettant à la disposition différents consultants des données centralisées. Les activités prévues dans le cadre de cette composante sont les suivantes :

- i) Etablissement des protocoles d'accord avec les structures nationales et régionales détentrices de données et informations sur le bassin ;
- ii) Recensement et collecte des données et informations dans les pays et auprès des organisations régionales ;
- iii) Centralisation des données et informations collectées à la CICOS ;
- iv) Analyse critique préliminaire des données et informations collectées ;
- v) Création d'une base de données et d'un centre régional de documentation régionaux pilotes auprès de la CICOS et du portail pour l'accès par Internet.

2.2.5. Réalisations du projet : Au terme du projet, les réalisations suivantes seront assurées :

Réalisations se rapportant à l'objectif spécifique 1 :

- i) Les sites pour l'implantation des stations hydrologiques sont reconnus et leur état évalué ;
- ii) Les stations hydrologiques automatiques HYCOS complètes et les autres équipements sont acquis ;
- iii) Les sites sélectionnés sont réhabilités et les stations HYCOS sont installées ;
- iv) Le centre régional pilote HYCOS est installé au secrétariat de la CICOS ;
- v) Deux ateliers de formation du personnel des Services hydrologiques retenus et du centre régional de la CICOS sont organisés sur les thèmes de la gestion des bases de données hydrologiques et la maintenance du réseau hydrologique.

Réalisations se rapportant à l'objectif spécifique 2 :

- i) Un consultant chargé de la réalisation de l'étude est sélectionné ;
- ii) Une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée par le Consultant ;
- iii) Un atelier de validation de l'étude est organisé ;
- iv) Les résultats de l'étude sont disséminés auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs.

Réalisations se rapportant à l'objectif spécifique 3 :

- i) Des protocoles d'accord sont établis avec les structures nationales et régionales ;
- ii) Les données et informations disponibles dans les pays riverains sont répertoriées et collectées par les Experts nationaux ;
- iii) Les données et informations collectées sont centralisées à la CICOS ;
- iv) Les données et informations collectées sont soumises à une analyse préliminaire ;
- v) Une base de données et un centre régional de documentation pilotes sont installés et opérationnels à la CICOS, le portail d'accès par Internet d'accès est développée.

2.3. Description des résultats et de l'impact du projet

2.3.1. Résultats du projet : Les principaux résultats du projet sont les suivants :

Résultat à plus long terme

Amélioration des conditions de vie des populations et réduction de la pauvreté grâce à l'amélioration des connaissances sur le bassin.

Résultats à moyen terme

Trois résultats à moyen terme sont attendus :

- i) Des stations pilotes sont réhabilitées et les équipements d'observation automatiques du système Congo HYCOS sont installés et opérationnels ;
- ii) Le rapport de l'étude socio-économique des populations riveraines du bassin et sur les questions de genre est produit et utilisé pour la planification des projets de développement ;
- iii) Les données et informations sur le bassin du Congo sont recensées, collectées et centralisées à la CICOS, une base de données régionale et un centre de documentation pilote sont établis, le portail d'accès Internet est en ligne. .

2.3.2. Impacts du projet : Trois types d'impacts majeurs seront produits par le projet :

Impacts liés au Système d'Observation Hydrologique du bassin du Congo (HYCOS)

Le développement des capacités nationales et régionales en matière d'évaluation, de suivi et de gestion des ressources en eau aura pour effet immédiat l'amélioration des conditions de préparation et de développement des projets d'aménagement et de gestion du bassin. Ceci se traduira à terme par l'amélioration du cadre de vie socioéconomique des populations riveraines du bassin. Les échanges de données hydrologiques et l'information des populations contribueront à une meilleure prévision et gestion des risques et des catastrophes liés à l'eau. Dans l'immédiat l'établissement de stations hydrologiques pilotes permettra de démontrer aux décideurs les possibilités offertes par les technologies modernes de observation automatique des données, ainsi que de tester en conditions réelles les limites de ces technologies afin d'en tirer des enseignements pour l'expansion ultérieure du réseau.

Impacts liés à l'étude socioéconomique des populations riveraines du bassin du Congo et questions du genre

Cette étude pourra produire les effets suivants : i) amélioration des connaissances sur la situation socio-économique des populations riveraines du bassin et particulièrement sur les questions de genre ; ii) amélioration des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les localités riveraines du bassin. La mise en œuvre à terme des stratégies ainsi élaborées permettra d'améliorer les conditions sanitaires et sociales des populations concernées en général et particulièrement les conditions de travail des femmes.

Impacts liés à l'évaluation des données et informations sur le bassin du Congo

Cette évaluation permettra à la CICOS de recenser, collecter et de centraliser les informations et données disponibles dans les pays riverains, de procéder à une analyse critique de celles-ci et de tirer des conclusions qui s'imposent sur leur qualité. La centralisation des métadonnées à la CICOS aura pour effet immédiat la simplification de l'actualisation des états des lieux et la préparation des documents de projets. Dans l'immédiat le recensement des données disponibles, leur concentration à la CICOS dans une base de données facilement accessible aussi à travers un portail Internet, ainsi que les travaux préliminaires d'analyse et valorisation permettront une meilleure accessibilité à des données plus fiables, en support au développement de projets et politiques de développement durable pour la région

2.4. Risques du projet

2.4.2. Les principaux risques auxquels le projet est exposé sont les suivants : i) la situation politique des pays du bassin caractérisée entre autre par des conflits militaires récurrents, ii) la faible implication des Etats membres dans la mise en œuvre du projet et iii) l'instabilité

des cadres chargés du suivi du projet consécutive à des changements et mutations incessants à de nouvelles fonctions.

2.5. Cout estimatif et plan de financement

2.5.1 La prévision de coûts approximatifs de chaque activité a été établie au cours de la mission d'évaluation. Le coût total du projet est estimé à 505,000 Euros hors taxes sont présentés dans le **Tableau n°1**. L'audit du projet sera réalisé par la facilité africaine de l'eau et ne fait pas donc partie des coûts du projet.

Tableau n°1 : Coût du projet par composante

N°	Composante	Source de financement	Coût total estimatif en Euros		
			FAE	CICOS	
1.0	Composante 1 : Système Congo HYCOS				
1.1	Reconnaissance du site des stations hydrologiques de référence en collaboration avec les services nationaux compétents			10,000	10,000
1.2	Acquisition de l'équipement hydrologique (incluant les stations automatiques HYCOS)	50,000			50,000
1.3	Acquisition d'un véhicule 4x4 pour les inspections et travaux de terrain	30,000			30,000
1.4	Réhabilitation et installation des stations HYCOS sur les sites sélectionnés	5,000	5,000		10,000
1.5	Mise en place du centre régional pilote Congo HYCOS (bureautique, PC, imprimantes, etc.)	15,000			15,000
1.6	Formation du personnel technique de maintenance au niveau régional et des Etats membres	40,000			40,000
1.7	Supervision du projet et support technique	15,000			15,000
1.8	Total composante 1	155,000	15,000		170,000
2.0	Composante 2 : Etude socioéconomique et sur le genre				
2.1	Réalisation de l'étude par le consultant	135,000	5,000		140,000
2.2	Atelier de validation de l'étude réalisée	50,000	10,000		60,000
2.3	Dissémination des résultats auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs	15,000	5,000		20,000
2.4	Total composante 2	200,000	20,000		220,000
3.0	Composante 3 : Evaluation des données et informations sur le bassin du Congo				
3.1	Etablissement des protocoles d'accord avec les structures nationales et régionales détentrices de données et informations sur le bassin		15,000		15,000
3.2	Recensement et collecte des données et informations dans les pays et auprès des organisations régionales	30,000			30,000
3.3	Centralisation des données et informations collectées à la CICOS	5,000			5,000
3.4	Analyse critique préliminaire des données et des informations collectées	10,000			10,000
3.5	Création d'une base de données et d'un centre de documentation pilotes régionaux, et d'un portail d'accès internet	45,000			45,000
3.6	Supervision du projet et support technique	10,000			10,000
3.7	Total composante 3 :	100,000	15,000		115,000
4.0	Total projet	455,000	50,000		505,000

2.5.2 Le Projet sera financé par la FAE pour un montant 455,000 Euros (90%) et par l’CICOS pour un montant de 50,000 Euros (10%). La répartition du coût total du projet par catégorie de dépenses est indiquée dans le tableau n°2

Tableau n°2 : Répartition du coût total du projet par catégories de dépenses

Catégories de dépenses	FAE	CICOS	Total
Travaux	40 000	0	40 000
Biens	125 000	0	125 000
Services	290 000	0	290 000
Fonctionnement	0	50 000	50 000
Total projet	455 000	50000	505 000

3. MISE EN OEUVRE

3.1. Donataire et Modalités de mise en œuvre

3.1.1. Le Donataire du projet est la Commission internationale du bassin du Congo Oubangui Sangha (CICOS), organisme intergouvernemental créée en 1999 par les Chefs d’Etat du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo et de la République Démocratique du Congo. Ses activités principales sont les promotions de la navigation intérieure et gestion intégrée des ressources en eau. Son instrument juridique est l’Accord instituant un Régime fluvial Uniforme et créant la CICOS et son Additif.

3.2.2. La mise en œuvre du projet sera assurée par le Secrétariat Général de la CICOS, jeune institution, réellement opérationnelle depuis 2 ans et constituée des cadres de haut niveau disposant d’une solide expérience dans la gestion des projets se rapportant aux ressources naturelles. En tant qu’agence d’exécution du projet, la CICOS aura la responsabilité de passer les contrats avec les Consultants et les prestataires de services.

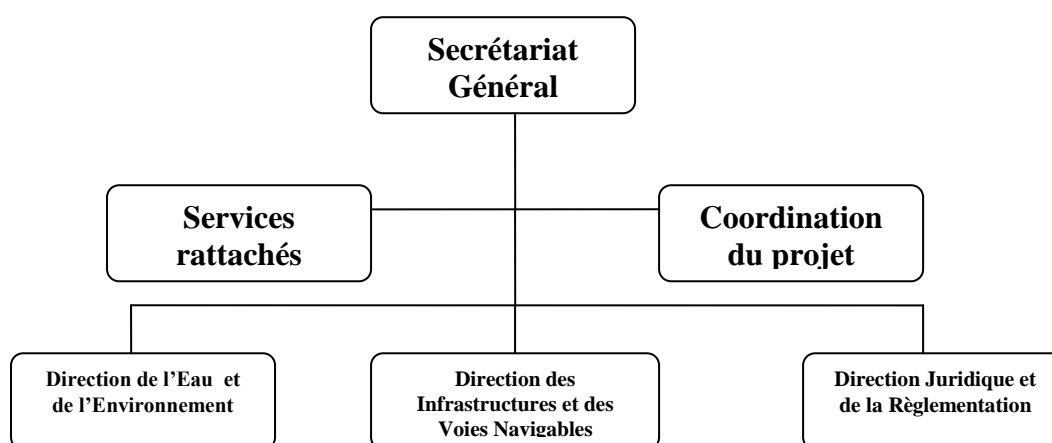
3.2.3. De 2005 à 2006, les cadres de la CICOS ont réalisé les états des lieux du bassin du Congo sur le plan environnemental, juridique et de la navigation. Cette activité a nécessité des missions d’évaluation dans les différents Etats membres, des enquêtes auprès des différents acteurs, la synthèse et la revue documentaire. L’examen des données recueillies a permis la compilation des rapports produits, lesquels ont été examinés, amendés et validés par ses organes d’avis et de décisions. Ces études ont été réalisées sur fonds propres de la CICOS. L’expérience supplémentaire acquise dans le cadre de ces études sera mise à profit dans le présent projet.

3.2.3. Outre les cadres techniques de la CICOS, il est prévu d’utiliser les services de Consultants pour la réalisation de certaines tâches du projet ainsi que les ressources matérielles en place à la CICOS à savoir : les bureaux disponibles situés au troisième étage de l’immeuble KILOU et partiellement le rez-de-chaussée (19 bureaux, une salle de réunion), 10 micro ordinateurs, 5 imprimantes, 2 scanners, 2 photocopieurs, 1 vidéo projecteur et 1 ordinateur portable, deux véhicules station wagon dont un 4X4, un réseau Internet et une centrale téléphonique équipé de 12 postes). L’organigramme du bénéficiaire se présente comme suit , en y annexant la coordination du projet .

3.2.4. La composante 1 du projet - Système Congo-HYCOS étant partie intégrante du vaste projet WHYCOS dont la mise en œuvre est assurée par l’OMM, celle-ci aura donc pour rôle principal d’en assurer la supervision sur le plan technique. Dans la mise en œuvre de la composante 3 – évaluation des données et des informations, l’OMM, en assurera la supervision technique et apportera son savoir faire dans le domaine de la création et gestion de base de données hydrologiques. A cet effet, l’OMM aura entre autres comme responsabilités de :

- i) apporter son appui technique dans la planification du projet,
- ii) veiller à la cohérence du projet avec les objectifs et stratégies de mise en œuvre du Programme WHYCOS
- iii) assurer le suivi et l'évaluation du projet,
- iv) assister la CICOS dans le choix des équipements pour la station hydrologique,
- v) établir les contacts avec les services météorologiques afin de faciliter l'établissement du système de télécommunication et de transmission des données et
- vi) interagir avec le projet à travers des missions périodiques et la facilitation de son intégration de la CICOS dans le Comité de pilotage du Programme WHYCOS.

Organigramme du récipiendaire



3.2 Planification de la performance et Calendrier d'exécution

3.2.1. La planification de la performance du projet est ressortie dans le tableau ci-après dans le tableau n°3

Tableau n°3 : Planification de la performance du projet

Objectifs	Activités	Résultats	Indicateurs objectifs et échéancier
Composante 1 : Système Congo HYCOS			
Mettre en place un système d'observation hydrologique du bassin du Congo ;	1.1. Reconnaissance des sites des stations hydrologiques de référence en collaboration avec les services nationaux compétents	Les sites pour l'implantation des stations hydrologiques sont reconnus et leur état évalué	A la fin de 2007, les sites d'implantation des stations hydrologiques ont été reconnus et leur état évalué
	1.2. Acquisition des matériels pour équiper les stations et le centre pilote HYCOS	Les stations HYCOS e complètes et d'autre matériel hydrologique sont acquis	A la fin de 2007, les stations HYCOS complètes sont acquises
	1.3. Réhabilitation et installation des stations HYCOS sur les sites sélectionnés	Les sites sont réhabilités et les stations HYCOS sont installées sur les sites sélectionnés	Neuf mois après le lancement du projet, les sites sélectionnés sont réhabilités et les stations HYCOS CONGO sont installés
	1.4. Installation du centre régional pilote Congo-HYCOS au Secrétariat Général de la CICOS	Le centre régional HYCOS est installé au secrétariat de la CICOS	Douze mois après le lancement du projet, un centre régional HYCOS est installé et opérationnel au Secrétariat général de la CICOS

	1.3. Formation du personnel technique de maintenance au niveau régional et des l'Etats membres	Deux ateliers de formation du personnel des Services hydrologiques retenus et du centre régional de la CICOS sont organisés	Trois mois après le lancement du projet, un atelier de formation est organisé pour les agents du centre régional et des services hydrologiques. Trois mois avant la fin du projet, un atelier de formation est organisé pour les agents du centre régional et des services hydrologiques.
Composante 2 : Etude socioéconomique et sur le genre			
Acquérir les données sur la situation socio-économiques et sur les questions de genre des populations riveraines du bassin du Congo	2.1. Sélection d'un consultant devant réaliser l'étude	Un consultant chargé de la réalisation de l'étude est sélectionné	Au plus tard trois mois après le lancement du projet, un consultant chargé de la réalisation de l'étude est sélectionné
	2.1. Réalisation de l'étude par le consultant	Une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée par le Consultant	Au plus tard 12 mois après le lancement du projet, une étude socio-économique et sur les questions de genre est réalisée par le Consultant
	2.2. Atelier de validation de l'étude réalisée	Un atelier de validation de l'étude est organisé	Au plus tard quinze mois après le lancement du projet, un atelier de validation du rapport d'étude est réalisé
	2.3. Dissémination des résultats auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs	Les résultats de l'étude sont disséminés auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs	A la fin du projet, au moins 200 rapports d'étude sont disséminés auprès de 100% des partenaires identifiés
Composante 3 : Evaluation des données et informations sur le bassin du Congo			
Evaluer les données et informations sur le bassin du Congo	3.1 Etablissement des protocoles d'accord avec les structures nationales et régionales détentrices de données et informations sur le bassin	Des protocoles d'accord sont établis avec les structures nationales et régionales	Au plus tard trois mois après le lancement du projet, 100% de protocoles d'accords sont établis avec les partenaires identifiés
	3.2. Recensement et collecte des données et informations dans les pays et auprès des organisations régionales et internationales	Les données et informations disponibles dans les pays riverains sont répertoriées et collectées par les Experts nationaux	Au plus tard trois mois avant la fin du projet, 100% des rapports nationaux de recensement et collecte de données et informations sont disponibles à la CICOS
	3.3. Centralisation des données collectées à la CICOS	Le métadonnée collectées sont soumises à la CICOS	Au plus tard trois mois avant la fin du projet, 100% des métadonnées sont disponibles à la CICOS
	3.4. Analyse critique préliminaire des données et des informations collectées	Les données et informations collectées sont soumises à une analyse préliminaire	Au plus tard trois mois avant la fin du projet, cinq rapports d'analyse préliminaires des données sont produits par la CICOS à raison d'un rapport par pays membre (Cameroun, Congo, RCA, RDC et Angola – pays observateur).
	3.5. Création d'une base et d'un centre de documentation pilote et du portail d'accès Internet auprès de la CICOS	Une base de données et d'un centre de documentation pilote avec portail d'accès Internet sont installés opérationnels à la CICOS	Au plus tard dix mois après le lancement du projet, une base de données et un centre de documentation avec portail d'accès Internet sont créés par la CICOS

3.3.2. La durée du projet est de 12mois. Son exécution se fera conformément au calendrier dans le tableau n°4 ci-après.

Tableau n°4: calendrier de exécution

Objectifs / Activités	Période				
	TR 0	TR 1	Tr 2	Tr 3	Tr 4
Approbation du don par la FAE					
Satisfactions des conditions préalables 1 ^{er} décaissement					
Composante 1 : Système Congo HYCOS					
Reconnaissance des sites des stations hydrologiques de référence en collaboration avec les services nationaux compétents					
Acquisition des matériels HYCOS pour équiper les stations et le centre pilote					
Installation des stations HYCOS sur les sites sélectionnés					
Installation du centre régional pilote Congo HYCOS à la CICOS					
Formation du personnel technique de maintenance au niveau régional et de l'Etat membre					
Composante 2 : Etude socio-économiques et questions du genre					
Sélection d'un consultant devant réaliser l'étude					
Réalisation de l'étude par le consultant					
Atelier de validation de l'étude réalisée					
Dissémination des résultats auprès des décideurs, planificateurs, chercheurs et utilisateurs					
Composante 3 : Evaluation des données et informations sur le bassin du Congo					
Etablissement des protocoles d'accord avec les structures nationales et régionales détentrices de données et informations					
Recensement et collecte des données et informations dans les pays et auprès des organisations régionales					
Centralisation des données et informations collectées à la CICOS					
Analyse critique préliminaire des données et informations collectées					
Création d'une base de données et d'un centre de documentation, et d'un portail d'accès par Internet					

3.5. Acquisition des biens, travaux et services

3.5.1. Toute acquisition de biens, travaux et services financée par la FAE se fera conformément aux Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux de la FAE. Le tableau dans le tableau n°5 ci-dessous présente toutes les acquisitions du projet. Dans ce tableau, « **Autres** » désigne les acquisitions de gré à gré et « **CFN** » désigne les acquisitions par consultation des fournisseurs au niveau local.

Tableau n° 5 : Tableau des acquisitions des travaux, biens et services (Euros)

Type d'acquisition	Financement FAE			Total FAE	CICOS
	Liste restreinte	CFN	Autres		
A. TRAVAUX					
Aménagement des sites d'installations des stations HYCOS centre régional HYCOS			5,000	5,000	
Aménagement du centre régional HYCOS		15,000		15,000	10000
Total travaux		15,000	5,000	20,000	10,000
B. BIENS					
Matériel HYCOS	50,000			50,000	
Matériel et logiciel informatique et de bureautique,	30,000			30,000	
véhicule		30,000		30,000	
Mobilier et équipement du centre de documentation		20,000	5,000	25,000	
Logiciels informatiques			20,000	20,000	
Total biens	80,000	50,000	25,000	155,000	
C. SERVICES					
Consultant pour l'étude socioéconomique	135,000			135,000	
Collecte de données dans les pays et auprès des organismes internationaux			30,000	30,000	
Atelier de validation étude		50,000		50,000	
Supervision et support technique			25,000	25,000	
Total services	135,000	50,000	55,000	240,000	
D. FONCTIONNEMENT					
Frais de personnels CICOS (salaires, transport local..)					20000
Indemnités et frais de mission			20,000	20,000	
Consommables divers (informatique et bureautique) et fournitures de bureau			20,000	20,000	20000
Total fonctionnement	0	0	40,000	40,000	40,000
TOTAL PROJET	135,000	65,000	100,000	455,000	50,000

3.5.2. Travaux : Les travaux d'aménagement du site d'installation de la station HYCOS et du centre de documentation pour un montant total de 25 000 euros seront acquis selon la procédure de consultation d'entreprises à l'échelon national (CFN).

3.5.3. Biens : L'acquisition des biens se fera de trois manières :

- i) Matériels HYCOS pour un montant de 50 000 euros par consultation sur liste restreinte ;
- ii) Le matériel informatique et de bureautique (30.000 euros), une partie de mobilier et équipement du centre de documentation (20.000 euros) et le véhicule (30.000 euros), seront acquis selon la procédure de consultation de fournisseurs à l'échelon national ;
- iii) Une partie de mobilier et équipement du centre de documentation et les logiciels informatiques pour un montant total de 25 000 euros seront acquis selon une procédure de gré à gré.

3.5.4. Services : L'acquisition des services se fera également de trois manières :

- i. L'étude socio-économique et sur le genre pour un montant total de 135 000 euros se fera par consultation sur liste restreinte. Cette étude consistera en :
 - a. l'identification des activités pratiquées par les populations riveraines
 - b. la réalisation des enquêtes sur la place et le rôle des femmes, leurs conditions de vie et les activités économiques qu'elles entreprennent ainsi que sur les problèmes auxquels elles sont confrontées,
 - c. la proposition des pistes de solution aux différentes difficultés auxquelles font face les femmes dans l'exercice de leurs activités,
 - d. l'élaboration d'un outil de planification du développement socio-économique du bassin
 - e. l'élaboration d'un programme sur l'amélioration de la situation socio-économique de la femme riveraine.
- ii) L'acquisition de s services pour la supervision et le support technique, d'un montant de 25.000 euros, se fera par consultation sur la base d'une liste restreinte à l'échelon national.
- iii) L'organisation de l'atelier de validation de l'étude socioéconomique pour un montant total de 50 000 euros se fera par consultation de prestataires de services au niveau national. Cette acquisition étant essentiellement des services traiteurs ;
- iv) L'acquisition des données auprès des structures nationales et des centres internationaux pour un montant total de 30 000 euros se fera de gré à gré.

3.5.6. Fonctionnement : Les acquisitions pour le fonctionnement (consommables informatiques et bureautiques ainsi que les fournitures de bureau) pour un montant total de 20.000 euros se fera par la procédure de gré à gré. Le fonctionnement comprend également les indemnités et frais de mission, pour un montant de 20.000 euros, qui seront payés au personnel concerné de la CICOS.

3.6. Dispositions relatives aux décaissements

3.6.1. Les décaissements se feront conformément aux dispositions du manuel de décaissement de la Banque. La méthode du compte spécial est retenu pour le paiement des biens, travaux et services financés par la Facilité Africaine de l'Eau dans le cadre de ce projet. Le compte spécial sera approvisionné par un versement initial sur la base d'un projet de dépenses de 6 mois d'activités. La CICOS devra ouvrir un compte séparé destiné à recevoir les fonds de la contrepartie. *L'ouverture de ce compte spécial constituera une condition de premier décaissement.* Les décaissements se feront conformément aux prévisions dans le tableau n°6 ci-après :

Tableau n° 6 : Prévisions de décaissement

Catégorie des dépenses	1^{er} Trimestre	2nd Trimestre	3^{ème} Trimestre	Total
Travaux	20,000	20,000	0	40,000
Services	125,000	120,000	45,000	290,000
Biens	105,000	10,000	10,000	125,000
Total	250,000	150,000	55,000	455,000

3.7. Rapports financiers et audit

3.7.1. Rapports financier / Comptabilité : La CICOS sera responsable de la gestion financière du projet. A ce titre, elle tiendra une comptabilité séparée et détaillée de toutes les opérations financées dans le cadre du projet. Celle-ci doit être conforme aux principes comptables internationaux, et être jugée satisfaisante par la Facilité Africaine de l'Eau. Un rapport d'avancement sur l'état d'exécution du projet sera soumis à la Facilité Africaine de l'Eau tous les trois mois. Un rapport sur les comptes financiers du projet devra être soumis à la FAE tous les trois mois en même temps que le rapport d'avancement sur l'état d'exécution du projet. Les comptes du projet seront audités par la Facilité Africaine de l'eau.

3.7.2. En matière d'opérations financières, le projet fonctionnera selon le principe de double signature pour l'ensemble de ses engagements. Les fonds seront destinés à financer exclusivement les dépenses admissibles du projet. La reconstitution du compte spécial sera opérée sur présentation de la documentation spécifique. La comptabilité du projet se clôturera à la fin du mois et chaque fin d'année. Elle devra couvrir l'ensemble de ses ressources et emplois ainsi que toutes les opérations y attachées. Elle sera tenue en français et doit permettre la génération des documents comptables et états de synthèse ci-après :

- i) Les journaux auxiliaires (banques, caisse, fournisseurs, paie) ;
- ii) La balance provisoire des comptes ;
- iii) La balance définitive des comptes ;
- iv) Le grand livre des comptes ;
- v) Le bilan ;
- vi) L'état des ressources et emplois ;
- vii) Le relevé des dépenses ;
- viii) L'état de rapprochement bancaire (à chaque demande de réapprovisionnement du compte spécial) ;
- ix) Le plan de trésorerie ;
- x) Et le tableau des immobilisations acquises.

3.7.3. Toutes les pièces comptables seront classées périodiquement et tenues en ordre chronologique. Ces pièces concernent les originaux des factures, des extraits bancaires ainsi que les copies des relevés bancaires. La gestion des archives comptables devrait être assurée et le projet sera tenu de produire trimestriellement un rapport de suivi financier comprenant :

- i) Un état sur la passation des marchés ;
- ii) Un état d'inventaires des immobilisations ;
- iii) Et un tableau des ressources et emplois.

3.7.4. Audit : Les comptes du projet seront soumis à un audit externe après la première année d'exécution du projet et à la fin du projet. Les auditeurs externes auront mandat de contrôler les comptes du projet et principalement la conformité des relevés des dépenses aux factures ou autres pièces comptables conservées. Ainsi, ils établissent un rapport sur l'état d'exécution du projet. Indépendamment du contrôle des auditeurs externes, le projet devra se soumettre à tout contrôle de la BAD ou de ses mandataires à l'occasion des visites de suivi et de supervision.

3.8. Suivi et évaluation du projet

4.8.1. Le premier mois après le lancement du projet, un groupe de travail conjoint CICOS-FAE-OMM (cette dernière exclusivement pour les aspects concernant le deux composantes pour lesquelles elle assure la supervision scientifique et technique) décrira précisément, en termes opérationnels, les activités et tâches planifiées trimestriellement sur la durée de

projet et pour chaque composante bien définie. Le document ainsi produit sera suffisamment détaillé pour que les états d'avancement des activités qui seront produits par l'équipe dirigeante du projet puissent s'y référer. Cette planification sera accompagnée d'un document de budget détaillé. Les écarts éventuels y seront expliqués et des actions correctives éventuelles seront décrites.

3.8.2. Il sera pris en compte, pour un suivi rigoureux, les indicateurs à mi parcours devant attester la réalisation des actions en cours, eu égard aux objectifs fixés par le projet. Pour le suivi du projet, la CICOS élaborera des rapports trimestriels, semestriels et d'achèvement du projet. Le rapport d'achèvement du projet devra être soumis à la FAE trois mois après l'achèvement du projet.

4. BENEFCES DU PROJET

4.1. Efficacité et Efficience

4.1.1. Les services hydrologiques nationaux compétents et opérationnels existent dans les différents Etats membres notamment au Cameroun, en République Démocratique du Congo, en République du Congo et en République Centrafricaine. Ces services nationaux s'approprieront des résultats des composantes n°1 et n°3. Toutes ces structures sont dotées d'un personnel technique permanent qui va bénéficier de la formation prévue dans le cadre du présent projet, garantissant ainsi la maintenance des équipements installés ainsi que le fonctionnement du système de collecte et de dissémination mise en place. Les Etats allouent annuellement des budgets de fonctionnement et d'investissement qui pourraient être capitalisés dans le cadre de la maintenance des équipements du projet au-delà de l'apport du don attendu.

4.1.2. L'amélioration de la navigation soutenue et de l'utilisation des eaux par l'apport des données hydrologiques fiables fournies par le système Congo HYCOS aura un impact sur la réduction de la pauvreté des populations riveraines. De même que l'apport des données socio-économiques des populations riveraines permettra une meilleure formulation des politiques et stratégie de gestion en la matière qui, à terme, auront un impact sur la réduction de la pauvreté des populations concernées. De plus, la planification et la gestion des eaux du bassin du Congo seront basées sur des données et informations fiables et récentes permettant ainsi le développement des projets intégrés de développement durable et de protection de l'environnement.

4.2. Durabilité

4.2.1. Les facteurs et éléments déterminants générés par le projet et susceptible d'en renforcer la durabilité sont les suivants :

- i) La formation prévue dans le cadre de la maintenance des équipements du système CONGO HYCOS ;
- ii) L'existence d'un système fiable de collecte et de gestion de l'information hydrologique au niveau du bassin auquel participent tous les acteurs concernés par la gestion du bassin du Congo ;
- iii) L'existence de bases juridiques de collaboration (protocoles d'accord) entre la CICOS et les structures impliquées dans la collecte et la gestion des données et informations sur le bassin du Congo ;
- iv) L'utilisation de l'approche participative dans toutes les actions du projet et à tous les niveaux de consultation notamment par l'implication des populations riveraines dans la réalisation de l'étude socioéconomique et sur le genre et les structures nationales pour la collecte des données et informations sur le bassin du Congo ;
- v) La dissémination des résultats du projet, ce qui permet de garantir leur utilisation à des fins de planification du développement du bassin.

4.2.2. La durabilité du projet sera également assurée grâce aux conditions favorables ci-après énoncées, liées au fonctionnement et au cadre de gestion de la CICOS :

- i) L'existence du Comité de Ministres opérationnel dont la mission consistera à superviser et orienter le processus de développement du projet ;
- ii) L'engagement politique des pays membres de la CICOS qui se traduit par le mandat confié au Secrétariat général en vue d'engager des négociations avec la FAE pour le financement du projet ;
- iii) Le mécanisme de financement du fonctionnement de la CICOS, basé sur l'affectation d'une partie de la Taxe d'Intégration Communautaire est une garantie quant à la capacité de l'organisation à assurer ses responsabilités dans le cadre de la mise en oeuvre du projet.

4.2.3. Une analyse rapide des bénéfices du projet permet de tirer les conclusions suivantes :

- i) La disponibilité des données fiables et centralisées facilitera la planification des projets de développement du bassin et réduira d'autant les dépenses pour la collecte des données de base ;
- ii) La disponibilité de manière continue de données hydrologiques sur l'écoulement du bassin du Congo permettra de poser les bases d'une veille hydrologique et de prévenir les catastrophes liées aux inondations, ce qui permettra à terme de réduire leur incidence et coûts sociaux et économiques sur les populations riveraines.
- iii) L'étude socio-économique et sur le genre permettra d'identifier les principales activités génératrices de revenus menées par les populations riveraines et leur importance pour la lutte contre la pauvreté. Les recommandations qui seront dégagées de cette étude constitueront une base fiable pour le développement d'un programme cohérent de lutte contre la pauvreté axé sur l'équité de genre.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusions

5.1.1. Le projet proposé par la CICOS est à la fois conforme aux objectifs visés par la FAE dans le cadre de son appui pour la gestion des eaux transfrontalières et au programme de travail de la CICOS. Il prend en compte les actions en cours de développement dans le cadre du projet SADC HYCOS et de l'appui que la GTZ apporte à la CICOS dans le cadre du projet « Gestion transfrontalière de l'eau dans le bassin du Congo » notamment dans sa composante « système d'information du bassin du Congo (SIBCO) ». le projet comprend trois composantes à savoir : (i) La composante 1 : Système CONGO HYCOS ; (ii) La composante 2 : Etude socio-économique et genre et (iii) La composante 3 : Evaluation des données et informations sur le bassin du Congo.

5.2. Recommandations

5.2.1 Sur la base d'une analyse de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité de l'Etude, il est recommandé que la F.A.E approuve la demande présentée par la CICOS pour le cofinancement de l'Etude, et ce en octroyant un don de 455 000 Euros, sur un budget total de 505 000 Euros, dont 50 000 Euros de contributions provenant de la CICOS. Un projet d'Accord de Don entre la CICOS et la FAE sera élaboré pour approbation et signature.

5.2.2 Ce don servira à la réalisation du projet tel que conçu et décrit dans le présent rapport et sera subordonné aux conditions spécifiées dans le protocole d'accord de don.

A - Conditions préalables à l'entrée en vigueur

L'entrée en vigueur dudit protocole accord est subordonnée à sa signature par le donataire et la Banque.

B - Conditions préalables au premier décaissement

Le premier décaissement des fonds du don est subordonné à l'entrée en vigueur du protocole du don et la réalisation par le donataire, à la satisfaction de la Facilité Africaine de l'Eau, des conditions ci-après :

- i) la nomination par la CICOS d'un chargé de projet, acceptable par la FAE,
- ii) l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale acceptable par le groupe de la Banque Africaine de Développement.

Annexe 1 : Carte du bassin

